



Courrier recommande erreur de ma part

Par **elisabeth**, le **21/04/2010** à **19:35**

Bonjour,

j'ai refuse un accord preliminaire suite a un projet immobilier dans les delais de 7 jours par recommande, le delai est dépassé depuis de 2 jours et je regrette ma décision, comment faire pour revenir en arriere .

c'est à dire puis je réaccepter ce projet mais toujours en fonction de ma demande d'accord de pret et d'assurance ,

en fait j'ai eu peur. car j'ai 50 ans et mon mari 54 ans et cardiaque (mais il va tellememnt bie)

je voulais nous protéger,

mais je regrette puis je revenir en arriere

merci de me donner une réponse très claire et surtout m'éguyer dans la marche à suivre pour ne pas perdre ce projet

Merci d'avance